



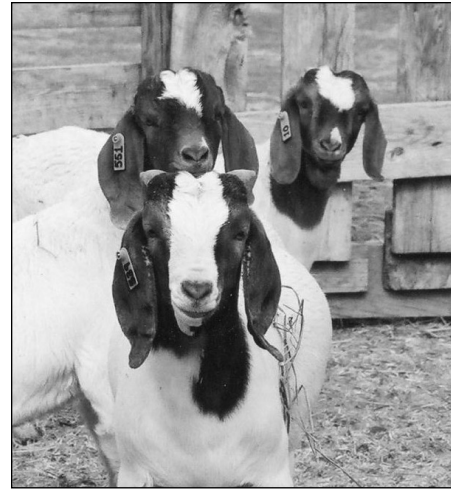
Plusieurs éleveurs de chèvres de boucherie utilisent les boucles d'oreilles.

Boucles d'oreilles pour les chèvres

Toutes les chèvres Boer qui sont enregistrées – que ce soit pur-sang ou pourcentage – doivent être tatouées. Le tatouage peut très bien servir d'identification permanente, mais à moins de n'avoir que quelques animaux dans votre troupeau, vous aurez également besoin d'un dispositif qui vous permette de les reconnaître sans avoir à les attraper. Les colliers avec des étiquettes de plastique peuvent convenir pour les chèvres laitières, mais une chèvre cornue peut se prendre une corne dans le collier d'une autre et s'étrangler. Pour cette raison, plusieurs éleveurs de chèvres de boucherie utilisent les boucles d'oreilles.

Les boucles d'oreilles existent dans une panoplie de tailles et de couleurs, les meilleures étant celles conçues pour les moutons. Les étiquettes pour vaches sont trop grosses pour les chèvres. Il est possible de les commander avec des numéros déjà imprimés ou vierges, sur lesquelles vous inscrivez vos propres données avec un crayon indélébile. Certains éleveurs utilisent des couleurs distinctes pour les mâles et les femelles, pour les différentes années de naissance ou pour différencier les chèvres pur-sang des pourcentages (ou même le degré de pureté de la race); en fait, pour tout ce qui peut être utile dans un élevage donné.

La boucle comporte deux par-



ties, une mâle et une femelle, qui doivent être placées dans un outil spécial (qui ressemble à une paire de pinces) et conçu pour percer l'oreille. On insère cette dernière entre les deux parties de la pince et lorsqu'on ferme, la partie mâle se « verrouille » dans la partie femelle en transperçant la peau.

La boucle doit être insérée le plus haut possible sur l'oreille (près de la tête) pour assurer une bonne rétention. La peau semble en effet être la plus épaisse juste en dessous de l'endroit où elle commence à plier. Évitez les zones de cartilages épais, les gros vaisseaux sanguins et les tatouages déjà présents lorsque vous choisissez un endroit où poser la boucle.

Il est préférable de les installer lorsque les chevreaux sont très jeunes, dans le but d'éviter les erreurs d'identité et pour donner les meilleures chances possibles de guérison. Les chevreaux vont crier et se débattre lors de l'insertion, mais il s'agit néanmoins d'une action rapide et qui semble n'avoir que peu d'effet à long terme lorsqu'exécutée correctement. Une personne supplémentaire peut être très utile pour tenir les jeunes pendant l'opération.

Préparez la surface à percer en

... 2 ... BOUCLES D'OREILLES POUR LES CHÈVRES

commençant par enlever toute trace de saleté ou de fumier, puis en nettoyant les deux côtés avec de l'alcool isopropylique ou tout autre désinfectant recommandé par votre vétérinaire. Faites de même avec les deux sections de la boucle d'oreille. Situez l'endroit à percer sur l'oreille et ajustez la pince. Si vous utilisez des boucles avec un bouton sur le côté femelle, placez la partie numérotée sur le dessus (extérieur de l'oreille) pour qu'il

soit visible. Percez d'un mouvement ferme et rapide. Le chevreau va crier et se débattre. Relâchez ensuite la pince et détachez-en la boucle; pratiquez-vous d'ailleurs à le faire avant de commencer sur les animaux, il s'agit d'une manœuvre un peu délicate.

Et voilà, c'est tout !

Assurez-vous de prendre en note immédiatement les informations au sujet de l'animal (mère, sexe etc.) ainsi que le numéro de la boucle pour vos registres.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

C'est avec plaisir qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) participe à la production de cette publication. Avec nos partenaires du secteur nous nous engageons à sensibiliser davantage les Canadiens et Canadiennes à l'importance de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire au pays. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'association canadienne de la chèvre de boucherie et non pas nécessairement celles d'AAC. / Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) is pleased to participate in the production of this publication. AAFC is committed to working with our industry partners to increase public awareness of the importance of the agriculture and agri-food industry to Canada. Opinions expressed in this document are those of the Canadian Meat Goat Association and not necessarily AAFC's.